

Commune d'Incourt



Incourt, le 13 mai 2019

CONVOCATION

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu à la **salle du Conseil communal - rue de Brombais 2 à Incourt le 22 mai 2019 à 19h00.**

SEANCE PUBLIQUE

1. Finances - Modification budgétaire n°1 exercice 2019 - Services ordinaire et extraordinaire - Pour accord.
2. Finances - Fabrique d'Eglise - Paroisse Saint-Joseph de Glimes - Compte 2018 - Approbation.
3. Finances - Fabrique d'Eglise - Saint-Martin de Roux-Miroir - Compte 2018 - Approbation.
4. Finances - Fabrique d'Eglise - Eglise Protestante de Wavre - Compte 2018 - Pour avis.
5. Finances - S.W.D.E. - Assemblées générales du 28 mai 2019 - Approbation.
6. Finances - ORES Assets - Assemblée générale du 29 mai 2019 - Approbation.
7. Finances - CREADIV - Assemblée générale du 7 juin 2019 - Approbation.
8. Finances - IPFBW - Assemblée générale du 11 juin 2019 - Approbation.
9. Finances - InBW - Assemblées générales du 26 juin 2019 - Approbation.
10. Travaux - PIC 2019-2021 - Introduction des fiches bâtiment, voirie et égouttage auprès du SPW - Approbation.

11. Travaux - PIC 2019-2021 - Travaux de collecteur et station de pompage de Sart-Risbart - Travaux d'égouttage et de voirie d'une partie de la rue de Brombais - Mode et conditions de passation - Pour approbation
12. Travaux - PIC 2019-2021 - Travaux de réhabilitation d'égouttage exclusif rues Sainte-Wivine et Alphonse Robert - Mode et conditions de passation du marché - Pour approbation
13. Travaux - Appel à projet de la Province - Subventionnement des communes du Brabant wallon pour des travaux et/ou acquisitions de matériel permettant d'améliorer la mobilité sur leur territoire et/ou de sécuriser les voiries - Introduction du dossier - Ratification
14. Travaux - Appel à projet de la Province - Subventionnement des mises en conformité d'espaces de citoyenneté dans les communes du Brabant wallon - Introduction du dossier de demande de subsides - Ratification
15. Travaux - Appel à projet de la Province - Subventionnement des communes du Brabant wallon pour des travaux et/ou acquisitions de matériel visant à remédier à la problématique des coulées de boues - Introduction du dossier de demande de subsides - Ratification
16. Environnement - Appel à projet « Aménagement, mise en conformité et embellissement des cimetières wallons et création d'espaces de condoléances et de cérémonies non confessionnelles - Aménagement du cimetière de Chapelle-Saint-Laurent - Approbation du projet, des conditions et mode de passation du marché, du financement, de la demande de subvention.
17. Administration générale - Plan de cohésion sociale 2020-2025 - Approbation.
18. Administration générale - U.V.C.W. - Proposition de candidature au Conseil d'administration - Confirmation.
19. Administration générale - Approbation du procès-verbal de la séance du 24 avril 2019.

HUIS-CLOS

20. Licenciement - Jugement prononcé le 2 avril 2019 par le Tribunal du Travail - Décision.
21. Personnel - Démission des fonctions d'une technicienne de surface APE - Droit à la pension de retraite - Décision.
22. Enseignement communal - Personnel - Nomination à titre définitif d'une institutrice primaire pour 24 périodes/semaine.

23. Enseignement communal - Personnel - Nomination à titre définitif d'un maître de philosophie et de citoyenneté pour 18 périodes/semaine.


Par ordonnance,

Le Directeur général,


F. LEGRAND



Le Bourgmestre,


L. WALRY

Art. L1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (anciennement art.90 de la nouvelle Loi communale) :

Le Conseil communal ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'Assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre de membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.